



"L'Humanité doit à l'enfant ce qu'elle a de meilleur à donner."

Déclaration des Nations-Unies

Association de Parrainage "Le Don de l'Enfant"

62 rue du 9^{ème} Zouaves, 68140 Munster

www.donenfant.org

Tél : 03.68.07.57.11

presidente@donenfant.org

PROCES-VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du SAMEDI 2 AVRIL 2022

Le samedi 2 avril 2022, à 15 heures, les membres de l'Association « Le Don de l'Enfant » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle de la Laub, à Munster.

Sont présents :

De Léonardis Eléonore, Duc Marie-France, Kirsch Jean-Michel, Geiger Liselotte, Bach Michel, Siffermann Nicole, Siffermann Marcel, Prudhon Josiane, Kempf Gilles, Muller Sophia, Laheurte Gérard, Prudhon Dominique, Jantel Estelle, Kempf Arnaud, Kohler Georgette, Wioland Marc, Wioland Mireille, Stoehr Jean, Stoehr Andrée, Panaget Guy.

Sont excusés :

Nyl Erb, Sonntag Mireille, Gemberlé Yolande, Stoehr Emilie, Fruhauf Catherine, Stauder Jean-Marie, Briot Marie, Jantel Christophe, Bach Barillon Colette, Brobecker André, Jaeglé Joseph, Jaeglé Marthe.

➤ **Mot de Bienvenue**

La Présidente ouvre cette Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Elle remercie les membres pour la confiance qu'ils nous témoignent depuis 26 ans.

Elle remercie très sincèrement pour leur présence et/ou leur soutien :

- La Mairie de Munster
- Monsieur Panaget Guy et le Kiwanis Club de la Vallée de Munster
- Madame Monique MARTIN, conseillère départementale et adjointe au maire de Munster
- Monsieur Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster
- Monsieur Muller Lucien, maire de Wettolsheim et Conseiller Départemental

Elle excuse :

- Monsieur Pierre DISCHINGER, maire de Munster,
- Madame Denise BUHL, conseillère générale et maire de Metzeral
- Madame Antoinette STRAUMANN, adjointe au maire de Munster

Marc WIOLAND, adjoint au maire de Munster, prend la parole.

Il souligne que notre Association est toujours présente lors des manifestations de la ville de Munster et rajoute que c'est une association dynamique.

Au nom de la ville, il remercie l'Association pour son implication dans la vie de la ville de Munster.

➤ **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 12 Juin 2021**

Le procès-verbal de cette Assemblée Générale ordinaire est approuvé à l'unanimité.

➤ **Rapport moral et compte rendu d'activités de l'Association**

Notre foyer compte actuellement 22 enfants :
10 filles nées entre 2004 et 2012
12 garçons nés entre 2002 et 2012

Ils sont toujours encadrés par la même équipe en place depuis quelques années :
M. Nguyen Diep (« père » de famille), pour un salaire mensuel 276 €
Mme Le Dang Kim Hue (« mère » de famille), pour un salaire mensuel de 249 €
Mme Dang Thi Trong (cuisinière), pour un salaire mensuel de 241 €

Ces personnes assurent également la garde de nuit à tour de rôle.

Les salaires sont payés grâce aux manifestations.

Comme chaque année, l'Association a octroyé à chaque enfant du Foyer la somme de 10 € à l'occasion de la Fête du Têt.

Pour ces 22 enfants pris en charge suite à la demande de l'administration de la ville de Danang, nous avons actuellement 29 parrainages à 30 € et 6 demi parrainages à 16 €.

Les enfants boursiers sont actuellement au nombre de 106

- 57 filles nées entre 2002 et 2015
- 49 garçons nés entre 2000 et 2015

Le parrainage d'un enfant boursier couvre les frais de scolarité, 1 repas chaud par jour et 1 visite médicale annuelle.

Nous avons actuellement 100 parrains pour 106 enfants boursiers. L'association couvre les frais des 6 enfants sans parrain.

Durant cette année, 12 jeunes se sont présentés à des examens. Tous ont réussi.

Nous les avons félicités en leur octroyant 20 € à chacun.

Les manifestations de 2021 ont permis d'équilibrer le budget à 35€ près.

Nous avons également reçu des dons, pour un montant de 8825 €.

Nous remercions tous nos généreux donateurs de nous faire confiance durant toutes ces années.

➤ **Rapport financier**

Gérard LAHEURTE, trésorier, présente le rapport financier de l'association. Celui-ci est joint en annexe.

Rapport des réviseurs aux comptes :

Marc Wioland présente le rapport des réviseurs aux comptes. Il indique que la comptabilité, ainsi que toutes les pièces justificatives ont été mises à leur disposition, et que leurs pointages, sondages et investigations leur permettent de certifier la régularité et la sincérité des comptes qui ont été présentés.

L'assemblée remercie le trésorier et les réviseurs aux comptes pour leur excellent travail. Elle approuve à l'unanimité l'intégralité des rapports présentés (rapport moral, rapport financier et rapport des réviseurs aux comptes) et donne quitus au trésorier pour sa gestion.

➤ **Renouvellement des réviseurs aux comptes**

Andrée STOEHR rappelle que les comptes de l'Association sont révisés annuellement par 2 réviseurs aux comptes élus pour un an et rééligibles.

Marc WIOLAND et Gilles KEMPF sont réélus à l'unanimité.

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration**

Le tiers sortant est composé de :

Mmes De Léonardis Laure – Duc Marie France – Jantel Estelle

Mr Stauder Jean Marie

L'ensemble de ces personnes se représentent et sont réélus à l'unanimité pour 3 ans.

Mr Jantel Daniel ne souhaite plus faire partie du Conseil d'Administration, mais reste membre de l'association.

Aucune nouvelle candidature n'est enregistrée.

➤ **Divers :**

Le voyage est reporté à 2023 sous réserve des conditions sanitaires.

Un déjeuner dansant est prévu le dimanche 2 octobre 2022, sous réserve des conditions sanitaires.

La salle est réservée et nous est offerte par la mairie de Breitenbach.

Manifestations prévues en 2022 :

- 5 mars : carnaval des enfants
- 26 mars : vente de fromage
- 18 juin : fête de la musique
- 13 juillet : lampions, crêpes et gaufres
- 2 octobre : déjeuner dansant
- Opération chocolats pour Pâques

Avenir de la Maison N°5 :

Si le foyer qui appartient à la ville de Danang devait fermer, les enfants seraient placés dans d'autres foyers ou dans la famille proche et deviendraient boursiers.

Un parrainage de 30€ ne suffit pas à couvrir les frais mensuels qui s'élèvent à 57€(salaire, entretien de la maison, charges).

Nous allons essayer de trouver des partenaires pour repousser cette échéance.

Prochaines réunions :

CA 07/09/2022 – 11/01/2023

AG + CA 15/04/2023

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15h55.

Tous les membres présents restent pour assister au Conseil d'Administration.

Fait à MUNSTER, le 2 Avril 2022

La Secrétaire-Adjointe

Estelle JANTEL